





## Rédaction et recherche :

Karine Boulay, économiste  
Denis Brisebois, associé  
Groupe IBI / DAA

*Lorsqu'utilisé, le générique masculin l'est dans le seul but d'alléger le texte.*

**2009 – Tous droits réservés.** Le présent document est publié en vue d'une diffusion maximale. La reproduction du contenu, en tout ou en partie, est donc encouragée. Cependant, les utilisateurs doivent citer leurs sources, le cas échéant.

## Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec  
**ISBN : 978-2-922437-22-5**

## Conseil québécois des ressources humaines en tourisme

2751, boulevard Jacques-Cartier Est, bureau 200  
Longueuil (Québec) J4N 1L7  
Tél. : 450-651-1099  
Télec. : 450-651-1567  
info@cqrht.qc.ca  
www.cqrht.qc.ca

## SOMMAIRE EXÉCUTIF

### *Mise en contexte*

La question de la disponibilité de la main-d'œuvre étudiante est une problématique majeure pour l'industrie touristique. À cause de la forte saisonnalité, les employeurs recrutent souvent dans ce bassin de main-d'œuvre. Toutefois, plusieurs paramètres tels que les contraintes liées au calendrier scolaire, qui ne coïncide pas toujours avec les périodes de haute saison touristique, ainsi que les grands enjeux démographiques auxquels la société québécoise est confrontée, ont un impact grandissant sur le recrutement de cette catégorie de travailleurs.

Le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) a mandaté le Groupe IBI/DAA afin, d'une part, afin d'établir un portrait et un état de la situation de la main-d'œuvre étudiante dans le secteur du tourisme, et, d'autre part, de dégager des recommandations quant aux stratégies à mettre en œuvre face à cette catégorie de travailleurs.

Deux approches méthodologiques ont été retenues : l'analyse quantitative à l'aide des données de l'Enquête sur la population active (EPA) et une enquête auprès des étudiants en tourisme de niveaux collégial et universitaire.

### *Faits saillants*

D'entrée de jeu, mentionnons que l'industrie touristique est un employeur majeur au Québec, à plus forte raison pour les jeunes de 15-24 ans et les étudiants. Regardons les chiffres :

- ⇒ L'industrie touristique procure 11 % de tous les emplois au Québec durant l'été;
- ⇒ L'industrie touristique procure 42,3% de tous les emplois des jeunes durant l'été au Québec ;
- ⇒ L'industrie touristique procure 44,6% des emplois d'été des étudiants au Québec ;
- ⇒ L'industrie touristique procure 61,7% des emplois des étudiants durant l'année scolaire au Québec ;
- ⇒ De façon générale, **les étudiants travaillent de plus en plus**. En effet, nous constatons que les jeunes travaillent de plus en plus durant leurs études. Alors que 49,2 % travaillaient pendant leur étude en 1997, 64,2 % le font en 2008, une croissance de 30%. **Toutefois, les étudiants travaillent proportionnellement de moins en moins en été**. Malgré la hausse du nombre d'emploi saisonnier estival dans l'ensemble des industries, la part de l'emploi estival est en baisse pour les étudiants travailleurs de 15-24 ans, passant de 25 % à 18 %.

- ⇒ La population des **jeunes va diminuer d'ici 10 ans créant ainsi une sérieuse pénurie**. La population des 15-24 ans va chuter jusqu'en 2021 de plus de 13 % en 10 ans. Donc, l'industrie touristique devra combler l'équivalent de 30 000 postes laissés vacants par les jeunes à cause de la baisse démographique des 15-24 ans d'ici 2016 dont 19 000 postes comblés normalement par de la main-d'œuvre étudiante.
- ⇒ L'industrie touristique a recours à **de plus en plus de travailleurs saisonniers en période estivale**. Le nombre de travailleurs saisonniers de 15-24 ans au sein de l'industrie touristique est passé de 18 000 travailleurs en 1997 à 33 100 en 2008, soit une hausse de 5,7 % en moyenne annuellement. Notons que pendant cette période, l'industrie touristique québécoise a connu une croissance de ses recettes touristiques : le volume de touristes (touristes et excursionnistes) a connu une hausse de 6,2% en moyenne annuellement et les recettes touristiques ont augmenté de 7,2% en moyenne annuellement.
- ⇒ **L'emploi étudiant saisonnier au sein de l'industrie touristique est à la hausse pendant la période scolaire**. Les travailleurs étudiants saisonniers sont passés de 4 200 pendant l'année scolaire en 1997 à 7 900 en 2008, soit une hausse de 5,4% en moyenne annuellement (la plus forte hausse des industries à l'étude).
- ⇒ **Les jeunes et les étudiants occupant un emploi saisonnier en tourisme travaillent peu d'heures pendant l'été**. Dans l'industrie touristique, les étudiants travaillent en moyenne 23 heures par semaine en 2008 et ceux occupant un emploi saisonnier étudiant travaille en moyenne 28 heures par semaine en 2008. Au cours de l'été 2008, les étudiants travaillent en moyenne 26 heures par semaine et ceux occupant un emploi saisonnier travaillent en moyenne 30 heures par semaine.
- ⇒ Il y a maintenant un **équilibre du nombre d'emplois saisonniers en juillet et août** au sein de l'industrie touristique.
- ⇒ **Les étudiants en tourisme travaillent majoritairement dans l'industrie touristique**. Plus de 69% des étudiants en tourisme travaillent dans l'industrie touristique au cours de l'été 2008.
- ⇒ **Les étudiants travaillant en tourisme sont de mieux en mieux payés lors de la période estivale**.
  - Le salaire horaire moyen a augmenté entre les étés 1997 et 2008 à un rythme plus rapide que le taux annuel moyen d'inflation pour les étudiants de 15-24 ans (emploi saisonnier et non saisonnier) au sein de l'industrie touristique.
  - Le salaire hebdomadaire moyen a augmenté au cours de la période à l'étude, mais le taux de croissance a été inférieur au taux annuel moyen d'inflation pour les étudiants (emploi saisonnier et non saisonnier) au sein de l'industrie touristique.
- ⇒ **L'écart salarial observé entre les régions urbaines et excentrées a considérablement rétréci**.

***Deux grands enjeux liés à la main-d'œuvre étudiante dans l'industrie touristique***

Considérant:

- ⇒ que l'industrie touristique devrait croître régulièrement au cours des prochaines années selon les prévisions économiques et aura besoin significativement de plus de main-d'œuvre ;
- ⇒ que les jeunes et, à plus forte raison les étudiants, représentent une part importante de la main-d'œuvre en tourisme ;
- ⇒ que la part relative des jeunes et des étudiants travailleurs en tourisme semble relativement optimale ;
- ⇒ que les perspectives démographiques prédisent une diminution significative de jeunes d'ici 2021 ;
- ⇒ que l'allongement de la saison en août et septembre est un phénomène qui devrait perdurer au cours des prochaines années ;
- ⇒ que les étudiants préfèrent de plus en plus travailler régulièrement à l'année plutôt qu'intensivement l'été.

Pour les prochaines années, l'industrie touristique du Québec devra nécessairement :

1. *Maintenir le niveau d'attractivité des emplois dans l'industrie touristique face aux jeunes travailleurs, particulièrement les étudiants, afin de conserver une part relative optimale.*
2. *Augmenter le bassin potentiel de recrutement de main-d'œuvre afin de contrer la baisse démographique des jeunes.*

Dans ce contexte, quatre grandes solutions sont envisageables pour l'industrie touristique.

1. **Généraliser les bonnes pratiques en matière de gestion de ressources humaines (GRH).**
2. **Diversifier les bassins de clientèle en terme de recrutement.**
3. **Augmenter les efforts de valorisation de l'industrie touristique et faire connaître les bénéfices liés à ce secteur.**
4. **Modifier l'encadrement normatif de l'emploi en tourisme.**